

Conseil Municipal du 03 avril 2018

Rapport orientations budgétaires 2018

BUDGET COMMUNE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212802276-20180403-03042018-034-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2018



Ville de Maintenon

Rapport d'orientations budgétaires

BUDGET COMMUNE 2018

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2312-1 modifié par l'article 107 de la loi NOTRe,

Vu la réunion du Conseil d'Adjoints du 23 janvier 2018,

Vu la réunion de la Commission Finances du 27 mars 2018,

Vu le projet de Compte Administratif 2017 qui servira de base pour la préparation du budget 2018

Vu les documents fournis :

- Tableau de présentation du compte administratif 2017
- Tableau récapitulatif des restes à réaliser 2017
- Balance générale 2017
- Etat de la dette :
 - o Echancier chronologique
 - o Etat par prêteur

En section de fonctionnement

Au niveau des recettes de fonctionnement,

➤ PRODUIT DES SERVICES – chapitre 70

2015	2016	2017	EN VALEUR 2015-2017	EN % 2015-2017
183.372€	187.499€	241.537€	+ 58.165€	+ 31,71%

EXPLICATIONS

Ce chapitre regroupe la facturation des services à la population. L'augmentation des recettes s'explique principalement par les charges payées par les praticiens de la maison de santé pluridisciplinaire pour 12.812€ et par l'évolution des effectifs du restaurant scolaire qui augmente nos recettes de 35.710€ dont 11.480€ en 2016 imputés sur l'exercice 2017.

L'école de musique participe également à ce surplus pour 2.133€. Enfin, il est nécessaire de rajouter pour 2.599€ une régularisation suite à une erreur de la trésorerie.

➤ **IMPOTS ET TAXES – chapitre 73**

2015	2016	2017	EN VALEUR 2015-2017	EN % 2015-2017
2.666.629€	2.761.693€	2.764.366€	+ 97.737€	+ 3,60%

EXPLICATIONS

L'évolution est en rapport avec notre politique fiscale qui, malgré une baisse des taux, permet une augmentation des recettes grâce à l'accroissement du nombre de logements et des droits de stationnement de la gare

➤ **DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS – chapitre 74**

2015	2016	2017	EN VALEUR 2015-2017	EN % 2015-2017
1.078.217€	992.274€	1.105.904€	+ 27.687€	+ 2,56%

EXPLICATIONS

Cette évolution est en trompe l'œil et ne reflète pas la réalité de la baisse des dotations que nous avons connue. En effet, en parallèle de cette baisse pour un montant de 193.124€ sur la période étudiée, ce chapitre a bénéficié en 2017 de 167.197€ provenant de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France pour le syndicat Culture Sport Loisirs.

De plus, nous avons perçu 22.075€ d'enveloppe complémentaire du Conseil Départemental liés à nos travaux et acquisitions au titre de fonds départemental de péréquation.

➤ **AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE – chapitre 75**

2015	2016	2017	EN VALEUR 2015-2017	EN % 2015-2017
40.547€	52.681€	86.802€	+ 46.255€	+ 114%

EXPLICATIONS

Ce chapitre a principalement trait à nos revenus immobiliers, dont l'augmentation de recettes est liée aux loyers provenant de la maison de santé pluridisciplinaire pour un montant de 34.124€

Au niveau des dépenses de fonctionnement

➤ CHARGES A CARACTERE GENERAL – chapitre 011

2015	2016	2017	EN VALEUR 2015-2017	EN % 2015-2017
1.050.900€	1.083.634€	1.194.097€	+ 143.197€	+ 13.62%

EXPLICATIONS

Augmentation essentiellement entre 2016 et 2017 due :

- ⬇ à la nouvelle compétence ATD (instruction des autorisations du droit du sol) reprise par la mairie pour un montant de 17.221€ sur le poste 6281,
- ⬇ à l'évolution du poste 60612 relatif à l'énergie pour un montant de 16.234€
- ⬇ aux honoraires du cabinet d'études PLU sur le poste 6226 pour un montant de 8.951€
- ⬇ à un surcroit du poste 60611 correspondant à la consommation d'eau dont 8.972€ pour les travaux liés au stade, par ailleurs, la consommation d'eau de la commune est en diminution
- ⬇ et du poste 6042 qui regroupe l'achat de prestations de services pour un montant de 4.258€ dont la restauration scolaire

il faut également prendre en compte les rattachements des engagements de dépense du contrat d'assurance du personnel faits en 2017 pour une dépense en 2018 qui représente 38.158€ sur le poste 6161.

De la même manière, le solde des rattachements 2017 sur les contrats 2018, comparativement à 2016, sur le poste 611 (prestations de services) augmente de 20.105€

➤ CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES – chapitre 012

2015	2016	2017	EN VALEUR 2015-2017	EN % 2015-2017
1.541.633€	1.592.551€	1.597.401€	+ 55.768€	+ 3,61%

EXPLICATIONS

A périmètre constant, augmentation conforme à l'évolution de la grille sociale.

➤ **AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE – chapitre 65**

2015	2016	2017	EN VALEUR 2015-2017	EN % 2015-2017
828.902€	837.215€	1.033.567€	+ 204.665€	+ 24,70%

EXPLICATIONS

Augmentation essentiellement sur la période 2016-2017 due à la subvention de 167.000€ versée au Syndicat Culturel Sport Loisirs, correspondant à une recette provenant de la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France d'un même montant que l'on retrouvera en recettes de fonctionnement sur le chapitre 74 – dotations, subventions et participations.

De plus, la subvention au CCAS a augmenté de 60.000€ pour les frais de fonctionnement de la crèche.

➤ **CHARGES FINANCIERES – chapitre 66**

2015	2016	2017	EN VALEUR 2015-2017	EN % 2015- 2017	EN VALEUR 2016-2017	EN % 2016- 2017
14.550€	47.422€	27.966€	+ 13.416€	+ 92.20%	-19.456€	-41%

EXPLICATIONS

Ce chapitre correspond aux intérêts payés sur nos emprunts. Sur la période étudiée, il s'agit de l'emprunt en lien avec la maison de santé d'1.200.000€ contracté en 2015 et de la ligne de trésorerie d'1.000.000€ remboursée en 2017.

Cela explique donc la hausse de ce poste en 2016. La baisse de 2017 est consécutive au remboursement de notre ligne de trésorerie qui a réduit à la charge de 6.000€, mais aussi à l'annulation comptable des intérêts courus non échus (I.C.N.E.) qui n'ont pas eu lieu en 2016, pour un montant de 10.882€.

➤ **CHARGES EXCEPTIONNELLES – chapitre 67**

2015	2016	2017	EN VALEUR 2015-2017	EN % 2015-2017
6.907€	66,81€	13.020€	+ 6.113€	+ 88%

EXPLICATIONS

Cette augmentation est consécutive à une annulation de titres suite à une erreur de la Trésorerie

En section d'investissement

L'année 2017 se termine par un déficit de 600 330,26€ contre un excédent de 521 820,98€ en 2016. Pour l'essentiel l'écart est dû au remboursement de la ligne d'emprunt de 1.000.000€ alors que nous n'avions initialement prévu de rembourser que 250.000€.

En ce qui concerne les recettes d'investissement :

Au chapitre 024 produits des cessions : la tranche 2 de l'aménagement de la ZAC n'étant pas démarrée en 2017 les ventes de terrains correspondants à LOTICIS n'ont donc pas été effectuées. Seules ont été réalisées les ventes de parcelle à SISTEL et à Monsieur et Madame VIGNE pour un montant de 99.000€ enregistrées en Trésorerie en début de cette année et figurent donc en restes à réaliser.

Au chapitre 10 : ont été perçus 238.224€, l'écart avec le montant prévu au budget de 133.483€ provient de la taxe d'aménagement dont le montant est toujours difficilement prévisible lors de la préparation du budget, c'est pourquoi à titre de précaution on choisit de ne rien inscrire.

Au chapitre 13 : les subventions perçues se sont élevées à 135.149€ alors qu'il avait été inscrit 240.846€ au budget l'écart provient des subventions de la Région et du Département pour l'aménagement du Quartier des Georgeries et sont reprises dans les restes à réaliser. Nous avons également inscrit 15.674€ au titre du FDAIC pour les travaux de voirie, 10.500€ à venir d'Energie 28 pour les travaux d'éclairage Faubourg Larue, et 2.600€ au titre du PLU

Au chapitre 16 : les 1906€ perçus en 2017 correspondent aux cautions reçues pour la Maison de Santé Pluridisciplinaire. Par contre, nous n'avons pas réemprunté 750.000€ au titre de la ligne d'emprunt à court terme.

Les dépenses d'investissement :

Au chapitre 16 : les 1.080.000€ émis en 2017 correspondent comme prévu au remboursement de la ligne de trésorerie ainsi qu'à l'amortissement de l'emprunt de 1.200.000€ sur 15 ans

Au chapitre 23 : dans les 2.737.965€ étaient inscrits des travaux sur divers bâtiments, le restaurant scolaire, l'école Collin d'Harleville, des travaux de voirie-trottoirs, des travaux à la Garenne, l'aménagement de la passerelle, l'aménagement du Faubourg Larue. Pour l'essentiel, ces dossiers sont en cours et n'ont fait l'objet que de règlements partiels au cours de l'année 2017. A titre d'exemple, pour l'aménagement du Faubourg Larue il avait été inscrit 693.936€ et nous n'avons réglé en 2017 que 74.838€.

Dans les restes à réaliser pour un montant de 312.602€ nous n'avons repris que les dépenses susceptibles d'être réglées avant le vote du budget.

Il est à noter qu'à ce jour les services de la Préfecture ne connaissent pas encore les montants des dotations pour 2018 dans la mesure où le Ministère de l'Intérieur ne les a pas mises en ligne. Nous connaissons les bases qui seront retenues pour déterminer le montant du produit des trois taxes communales, toutefois, compte-tenu des évolutions en cours nous ne savons pas à ce jour comment nous devons inscrire la taxe d'habitation.

Les projets 2018

- ⬇ Les travaux d'accessibilité ADAP école Charles Péguy et le pavillon
- ⬇ Les salles de restauration à l'école Collin d'Harleville
- ⬇ Les travaux salle de restauration et ADAP à l'école Jacques Prévert
- ⬇ La passerelle et le lavoir dans le quartier des Georgeries
- ⬇ Le cimetière
- ⬇ Différents remplacement de chaudières (école Charles Péguy, bâtiment Mairie, presbytère)
- ⬇ Différents travaux au Hameau du Parc (trottoirs et eau pluviale), à la Garenne (aménagement d'un bassin tampon)
- ⬇ Travaux d'achèvement du quartier des Georgeries
- ⬇ Renouvellement du parc de caméras
- ⬇ Différents travaux dans les écoles (peinture de classes...)
- ⬇ Différents travaux de voirie
- ⬇ Préparation de l'aménagement du Centre-Ville qui s'inscrira sur 2018-2019 et 2020
- ⬇ Des travaux de mise aux nouvelles normes des bâtiments communaux qui se feront sur plusieurs exercices conformément à la délibération du 05 avril 2016

Et également la poursuite de l'élaboration du PLU

Fiscalité 2018

Depuis 2003 nos taux d'imposition de chacune des trois taxes ont diminué de 16%, ce qui signifie que si nous n'avions pas effectué cette baisse, cela représenterait aujourd'hui une charge fiscale de près de 20% de plus pour que les Maintenonnais.

Grace à notre intégration à Chartres Métropole nous poursuivrons cette année cette politique avec une diminution du taux de la taxe foncière sur propriétés bâties.

S'agissant de la taxe d'habitation, dans le cadre de sa suppression il est prévu que l'Etat compense sur la base des taux 2018. De ce fait, il n'est pas dans l'intérêt de la commune de diminuer ce taux.

Rapport pour Débat d'Orientation Budgétaire de l'exercice 2018

Annexe à la délibération n°03.04.2018/034

Le Maire – Michel BELLANGER



ORIENTATION BUDGETAIRES - BUDGET VILLE 2018

	Alloué 2017	Emis 2017	proposition 2018
FONCTIONNEMENT			
RECETTES			
002	1 416 506,28	1 416 506,26	
013	32 467,00	37 272,24	
042	69,30	69,30	
70	191 439,00	241 537,33	
73	2 750 013,00	2 764 366,49	
74	1 147 788,00	1 105 904,87	
75	82 140,41	86 802,32	
76		79,56	
77	386 679,00	91 708,03	
	6 007 101,97	5 744 246,40	0,00
DEPENSES			
011	1 380 202,00	1 194 097,56	
012	1 607 416,00	1 597 401,66	
022	4 999,00		
023	1 286 118,00		
042	515 120,97	515 120,97	
65	1 170 279,00	1 033 567,82	
66	27 967,00	27 966,66	
67	15 000,00	13 020,30	
	6 007 101,97	4 381 174,97	0,00
		1 363 071,43	0,00

	Alloué 2017	Emis 2017	RAR 2017	BP 2018
INVESTISSEMENT				
RECETTES				
001	521 820,98	521 820,98		
021	1 286 118,00			
023				
024	681 448,00		99 000,00	
040	515 120,97	515 120,97		
10	133 483,00	238 224,86		
1068				
13	240 846,00	135 149,00	164 799,00	
16	750 000,00	1 906,78		
23				
45	0,00	0,00		
	4 128 836,95	1 412 222,59	263 799,00	0,00
DEPENSES				
001				
040	69,30	69,30		
10	2 960,00	2 960,00		
16	1 080 000,00	1 080 000,00		
20	16 602,00	8 798,49	7 000,00	
21	291 240,00	164 627,68	41 791,00	
23	2 737 965,65	756 097,38	312 602,00	
45				
	4 128 836,95	2 012 552,85	361 393,00	0,00
		-600 330,26	-97 594,00	0,00
			-87 594,00	

RECETTES INVESTISSEMENT - CESSIONS TERRAINS SUBVENTIONS

	RAR 2017	BP 2018	TOTAL
024 produit des cessions (SISTEL - M. et Mme VIGNE)	98 000,00		
1312 CŒUR DE VILLE subvention CONTRAT REGIONAL (création Logements)	68 000,00		
1313 CŒUR DE VILLE subvention CONTRAT DEPARTEMENTAL (création Logements)	68 000,00		
1323 FDAIC Travaux de voirie	15 674,00		
1323 FDAIC Elaboration PLU	2 625,00		
13258 ENERGIE 28 Entoussissement Fb Larue 1ère phase	10 500,00		
	263 799,00	0,00	263 799,00

DEPENSES INVESTISSEMENT - DEPENSES PRINCIPALES AUX 20 ET 21

	RAR 2017	BP 2018	TOTAL
2051 concessions et droits similaires - (licence SEGILOG)	7 000,00		
21311 Hôtel de ville (tapis escalier)	6 464,00		6 464,00
2135 - 026 installations générales - agencements (facture SA Eure et Loir places stationn.)	10 000,00		
2135 - 823 installations générales - agencements (engagement BC cloture Dunoises)	4 427,00		
21578 Autres matériel et outillage de voirie (panneaux signalisation)	500,00		500,00
2184 - 020 mobilier (aménagement accueil maître)	3 400,00		
2186 - 020 Autres immobilisations corporelles (matériel STM suite vol)	7 000,00		7 000,00
2186 - 823 Autres immobilisations corporelles (matériel STM suite vol + barrières)	10 000,00		10 000,00
	48 791,00	0,00	48 791,00

DEPENSES INVESTISSEMENT - DEPENSES PRINCIPALES AU 23

	RAR 2017	BP 2018	TOTAL
231306 Travaux sur divers bâtiments - travaux mises aux normes ADAP	112 688,00		112 688,00
231312 Travaux restaurant scolaire	17 232,00		17 232,00
231331 Travaux Ecole Collin d'Harleville - dont salle de restauration	10 000,00		10 000,00
231338 Travaux chaufferie inter-bâtiment (CB Economie OS 100/2014)	10 000,00		10 000,00
231520 Travaux voirie trottoirs	70 000,00		70 000,00
231534 travaux secteur de la Garenne (facture Eiffage)	19 200,00		19 200,00
231536 Travaux aménagement passerelle - secteur des Georgettes	1 560,00		1 560,00
231538 Travaux aménagement Faubourg Larue	50 222,00		50 222,00
231543 Travaux rue de la Guatze / Hameau du Parc	1 700,00		1 700,00
231554 Aménagement Centre ville	20 000,00		20 000,00
	312 602,00	0,00	312 602,00

TOTAL RAR DEP INVEST 2017 361 393,00

Balance générale

1 - 20000 - Commune de Maintenon / 1 - Commune de Maintenon - 200 / 2017

Critères de l'édition :

Section / Sens	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Crédits de Reports	Décisions Modificatives	Total Budgétisé (A)	Engagé	Reste engagé (B1)	Liquidé (B2)	Total Réalisé (B) = (B1) + (B2)	Montant disponible = (A) - (B)
Investissement										
Dépense	4 128 836,95 €	0,00 €	713 559,00 €	0,00 €	4 128 836,95 €	1 019 989,45 €	530 983,16 €	2 012 552,85 €	2 543 536,01 €	1 585 300,94 €
Recette	4 128 836,95 €	0,00 €	203 047,00 €	0,00 €	4 128 836,95 €	0,00 €	0,00 €	1 412 222,59 €	1 412 222,59 €	2 716 614,36 €
Excédent	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €					
Déficit			510 512,00 €			1 019 989,45 €	530 983,16 €	600 330,26 €	1 131 313,42 €	
Fonctionnement										
Dépense	5 839 901,97 €	0,00 €	0,00 €	167 200,00 €	6 007 101,97 €	560 915,57 €	0,00 €	4 381 174,97 €	4 381 174,97 €	1 625 927,00 €
Recette	5 839 901,97 €	0,00 €	0,00 €	167 200,00 €	6 007 101,97 €	0,00 €	0,00 €	5 744 246,40 €	5 744 246,40 €	262 855,57 €
Excédent	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			1 363 071,43 €	1 363 071,43 €	
Déficit						560 915,57 €				
Résultat										
Excédent	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €			762 741,17 €	231 758,01 €	
Déficit			510 512,00 €			1 580 905,02 €	530 983,16 €			

Echéancier chronologique

1 - 20000 - Commune de Maintenon

Budget : Tous les budgets - Période : du 01/01/2018 au 31/12/2018 - Sans prise en compte des emprunts simulés.

Commune de Maintenon - 200

Date d'échéance	Code et objet de l'emprunt	Organisme Prêteur	Nature de taux	Dette en Capital au 1er Janvier	Montant échéance	Dont capital	Dont intérêts	Dont frais et commissions
16/07/2018	10000079156 - Emprunt pour travaux Maison de Santé et Mise aux normes	CREDIT AGRICOLE	Fixe	1 040 000,00 €	102 048,00 €	80 000,00 €	22 048,00 €	0,00 €
Total Commune de Maintenon - 200 juillet 2018								
Total Commune de Maintenon - 200 2018								
Total Commune de Maintenon - 200								
					102 048,00 €	80 000,00 €	22 048,00 €	0,00 €
					102 048,00 €	80 000,00 €	22 048,00 €	0,00 €

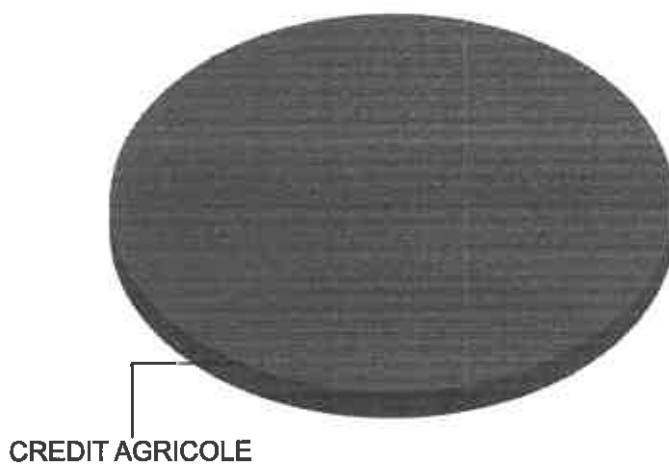
Etat par prêteur Exercice 2018**1 - 20000 - Commune de Maintenon**


Budget : Tous les budgets - Exercice : 2018 - Sans prise en compte des emprunts simulés.

Commune de Maintenon - 200**CRÉDIT AGRICOLE**

Code de l'emprunt	Objet de l'emprunt	N° contrat	Montant du contrat	Dette en Capital au 1er Janvier	Montant des échéances pour l'exercice
10000079156	Emprunt pour travaux Maison de Santé et Mise aux normes Maison	10000079156	1 200 000,00 €	1 040 000,00 €	102 048,00 €
Total CREDIT AGRICOLE			1 200 000,00 €	1 040 000,00 €	102 048,00 €
Total Commune de Maintenon - 200			1 200 000,00 €	1 040 000,00 €	102 048,00 €

Répartition des échéances par prêteur pour l'exercice 2018



 CREDIT AGRICOLE	102 048,00 €	100,0%
Total:	102 048,00 €	100,0%